

## La France doit porter la voix des chrétiens d'Orient

Article rédigé par *Dominique Souchet*, le 22 décembre 2010

C'est la veille de Noël, quatre-vingts parlementaires lancent un appel pour que la France porte la voix des chrétiens d'Orient. Dominique Souchet, le député de la Vendée à l'initiative de cet appel, ne cache pas son inquiétude : L'approche des fêtes de Noël augmente le risque d'attentats contre les communautés chrétiennes dans tout le Moyen Orient .

Les parlementaires souhaitent que la France prenne l'initiative d'un projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations-unies réaffirmant solennellement le droit de toutes les minorités à pratiquer librement et en sécurité leur religion . Dominique Souchet le confie à *Liberté politique* : cet appel se situe dans le droit fil du combat des Vendéens de 1793 en faveur de la liberté de conscience . *LP*.

LE CRI D'ALARME DES CHRETIENS D'ORIENT n'a jamais été aussi fort. Les persécutions et les attentats dont ils sont victimes les poussent plus que jamais à l'exode. Le risque de disparition des communautés chrétiennes du Moyen Orient est donc réel. Nous ne pouvons rester inertes ni indifférents devant une telle perspective. Nous devons agir, à la fois à très court terme et pour assurer dans la durée la sécurité des chrétiens d'Orient.

À l'approche des fêtes de Noël, le risque de voir les chrétiens d'Orient devenir la cible d'attaques terroristes est élevé. En s'en prenant à des symboles, le terroriste sait qu'il assure à son acte la diffusion médiatique maximum. Cela s'est tristement vérifié lors de la fête de la Toussaint qui a vu la cathédrale de Bagdad être la cible d'une attaque sanglante qui a fait 58 morts et 67 blessés, parmi lesquels de nombreux enfants.

### **Une tradition diplomatique de la France**

Pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise, nous demandons au ministre des Affaires étrangères d'intervenir auprès des autorités des pays du Moyen Orient concernés, pour leur demander de prendre des mesures de sécurité toutes particulières autour des lieux fréquentés par les chrétiens pendant la période de Noël, afin que ce jour de fête ne devienne pas un nouveau jour de deuil.

Nous rappelons qu'il est dans la tradition diplomatique de la France de porter la voix des chrétiens d'Orient. La France, en raison de sa politique étrangère équilibrée, dispose d'une grande crédibilité dans cette région du monde et elle peut jouer un rôle majeur en faveur de la protection des minorités chrétiennes d'Orient. Elle peut et doit peser de toute son influence pour demander aux pays concernés d'être les garants du libre exercice du culte sur leur territoire et les protecteurs, face au sectarisme fanatique, des minorités religieuses menacées de disparition. En Irak, elle doit user vis-à-vis des autorités de la capacité d'influence que lui confère l'aide apportée à la formation des forces de sécurité.

Depuis 2007, la France a accueilli 1.300 chrétiens qui ont fui l'Irak. Cet accueil est nécessaire et il honore notre pays. Mais il est sans effet sur le processus d'épuration qui vise aujourd'hui les chrétiens d'Orient. Si rien n'est fait pour garantir sur place leur sécurité, leur exode risque de s'accélérer de manière dramatique. Nous savons que le contexte politique et culturel de la région rend difficiles des solutions immédiates. Mais nous demandons au gouvernement, au-delà des mesures d'urgence que nous préconisons, d'agir avec détermination et fermeté auprès des instances internationales pour faire de la protection des minorités religieuses une priorité.

La France doit user de son influence pour que les pays dont la législation est inspirée de la charia reconnaissent le droit de chaque personne humaine à exercer sa liberté de conscience. Notre pays, qui s'est toujours donné pour mission la défense des droits fondamentaux, ne peut plus rester sourd devant les intimidations, les conversions forcées, les appels au meurtre, les enlèvements et les attentats qui rythment chaque jour la vie des chrétiens dans un nombre croissant de pays.

**La liberté religieuse, c'est la paix**

Il est important, enfin, que notre pays, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations-unies, prenne l'initiative d'un projet de résolution qui aille au-delà de la déclaration un peu pâle qui a été adoptée après l'attentat de la Toussaint à Bagdad, même s'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Il est essentiel que le Conseil de sécurité réaffirme solennellement le droit de toutes les minorités à pratiquer librement et en sécurité leur religion.

Les chrétiens d'Orient doivent se voir reconnaître le droit de vivre en paix sur la terre où ils sont présents depuis les premiers siècles. Ils ne doivent plus être forcés de choisir entre la conversion, la mort ou l'exil. Dans une région aussi sensible que le Proche et le Moyen Orient, personne n'a intérêt à voir disparaître les minorités religieuses, car elles sont des éléments irremplaçables d'équilibre social et des vecteurs de paix permanents. Œuvrer pour le maintien de leur présence, c'est œuvrer pour la paix.

Notre diplomatie doit donc s'engager résolument en faveur de ce combat pour la liberté de conscience. En agissant ainsi, elle œuvrera efficacement en faveur de la paix dans tout le Moyen-Orient. À l'inverse, l'absence de réaction diplomatique suffisamment forte de la part de la France, serait immanquablement interprétée comme un encouragement au départ par des communautés qui sont aujourd'hui menacées d'élimination.

### **Signataires de l'appel parlementaire pour que la France porte la voix des chrétiens d'Orient**

*22 décembre 2010*

Dominique SOUCHET, député  
Pierre-Christophe BAGUET, député  
Brigitte BARÈGES, député  
Christophe BÉCHU, député européen  
Michel BÉCOT, sénateur  
Marc BERNIER, député  
Véronique BESSE, député  
Roland BLUM, député  
Jean-Marie BOCKEL, sénateur  
Claude BODIN, député  
Bruno BOURG-BROC, député  
Valérie BOYER, député  
François BRANGET, député  
Patrice CALMÉJANE, député  
Bernard CARAYON, député  
Jérôme CHARTIER, député  
Jean-François CHOSSY, député  
Dino CINERI, député  
Charles de COURSON, député  
Alain COUSIN, député  
Michel DANTIN, député européen  
Philippe DARNICHE, sénateur  
Olivier DASSAULT, député  
Bernard DEBRÉ, député  
Jean-Pierre DECOOL, député  
Robert DEL PICCHIA, sénateur  
Nicolas DHUICQ, député  
Jean DIONIS DU SÉJOUR, député  
David DOUILLET, député  
Bernadette DUPONT, sénateur  
Jean-Michel FERRAND, député

André FLAJOLET, député  
Marie-Louise FORT, député  
Jean-Paul GARRAUD, député  
Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, sénateur  
Jean-Claude GAUDIN, sénateur  
Gérard GAUDRON, député  
Gisèle GAUTIER, sénateur  
André GÉRIN, député  
Franck GILARD, député  
Philippe GOSSELIN, député  
Michel GRALL, député  
Jacques GROSPERRIN, député  
Jean-Claude GUIBAL, député  
Michel HERBILLON, député  
Jean-Jacques HYEST, sénateur  
Marie-Thérèse HERMANGE, sénateur  
Didier JULIA, député  
André LARDEUX, sénateur  
Laure de LA RAUDIÈRE, député  
Marc LE FUR, député  
Gérard LONGUET, sénateur  
Gérard LORGEUX, député  
Roland du LUART, sénateur  
Lionnel LUCA, député  
Hervé MARITON, député  
Muriel MARLAND-MILITELLO, député  
Patrice MARTIN-LALANDE, député  
Jean-François MAYET, sénateur  
Christian MÉNARD, député  
Philippe MEUNIER, député  
Damien MESLOT, député  
Hervé MORIN, député  
Catherine MORIN-DESAILLY, sénateur  
Alain MOYNE-BRESSAND, député  
Jacques MYARD, député  
Jean-Marc NESME, député  
Françoise de PANAFIEU, député  
Yanick PATERNOTTE, député  
Anne-Marie PAYET, sénateur  
Nicolas PERRUCHOT, député  
Etienne PINTE, député  
Hugues PORTELLI, sénateur  
Yves POZZO DI BORGIO, sénateur  
Jacques REMILLER, député  
Bruno RETAILLEAU, sénateur  
Charles REVET, sénateur  
Arnaud ROBINET, député  
Michel TERROT, député  
Dominique TIAN, député  
Christian VANNESTE, député  
Patrice VERCHÈRE, député  
Philippe VIGIER, député

Philippe de VILLIERS, député européen  
Philippe VITEL, député

\*\*\*